

Cadre réservé à l'administration
Code demande :
Code association :
Date de réception du dossier :

Dossier de demande de subvention* Exercice 2022

Cocher ci-dessous la case correspondant à la situation de votre association :

- renouvellement d'une demande
 première demande

Nom de l'association (*en toutes lettres*) :

Sigle :

Adresse Courriel :

Site Internet :

Objet de la demande de subvention (*cocher la case correspondante*) :

- pour le fonctionnement de l'association
 pour le financement d'un projet

Montant de la subvention demandée :

Rayonnement géographique de l'association (**Quartiers de la ville, ville d'Orly dans sa totalité, autres communes, département, autres...**) :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (**sans sigle**) :

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales :

- non
 oui

Lesquelles :

**Seules les associations déclarées conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 peuvent prétendre à l'attribution d'une subvention.*

Présentation de l'association

Objet officiel de votre association (texte du Journal officiel) :

Décrire de façon synthétique vos activités habituelles :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :
Téléphone :

Adresse courrier (si différente) :

Code postal Commune

Représentants de l'association :

	Nom/Prénom	Adresse	Téléphone et courriel
Président			
Trésorier			
Secrétaire			

Noms des autres membres du bureau et membres d'honneur :

Déclaration en préfecture : le _____ à _____

Date de publication au journal officiel :

Numéro Siret :

non

oui

Lequel :

Agrément administratif :

non

oui

Lequel :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique :

non

oui

Préciser depuis quelle date :

Votre association a-t-elle signé une convention avec :

la ville d'Orly

d'autres organismes publics

Si oui, lesquels :

Votre association a-t-elle engagé des partenariats avec :

la ville d'Orly

Si oui, lesquels :

d'autres associations de la ville

Si oui, lesquels :

Ressources de votre association

RESSOURCES HUMAINES	2019	2020	2021
Nombre de bénévoles dont - hommes - femmes - moins de 18 ans			
Nombre d'adhérents total			
Nombre d'adhérents orlysiens			
Nombre de salariés			
Nombre de salariés en équivalent temps plein (ETP*)			

**Les ETP correspondant aux effectifs physiques pondérés par la quantité de travail (ex : un salarié en CDD de 3 mois à 28 heures/mois = 0,2 ETP)*

	Activités	Nombre de bénévoles	Nombre de salariés
1			
2			
3			
4			
	TOTAL		

Aide en nature (prêts de locaux, de matériels, de personnels)

Ville d'Orly
préciser l'aide accordée :

Autres
préciser l'aide accordée :

Budget prévisionnel de l'association Exercice 2022

Date de début :

Date de fin :

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achat		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 – Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat	
61 – Services extérieurs			
Locations		Région	
Entretien et réparation			
Assurance		Département	
Documentation			
Divers			
62 – Autres services extérieurs		Ville d'Orly	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres	
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		75 – Autres produits de gestion courante	
63- Impôts et taxes		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
Impôts et taxes sur rémunération		76 – Produits financiers	
Autres impôts et taxes		78 Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	
64 – Charges de personnel			
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 – Autres charges de gestion courante			
66 – Charges financières			
67 – Charges exceptionnelles			
68 – Dotation aux amortissements			
AUTRES		AUTRES	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

FICHE ACTION 2022

(Etablir une fiche par action ex : voyage, sortie culturelle, spectacles...)

Action n°1

Présentation de l'action :

- nouvelle action
- renouvellement d'une action

Objectifs et description de l'action:

Comment l'action s'insère-t-elle dans les différentes actions et événements de la ville ?

Public bénéficiaire :

Moyens mis en œuvre :

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

Date de mise en œuvre prévue :

Durée prévue :

Information complémentaire éventuelle :

Budget prévisionnel de l'action :

Déclarations sur l'honneur

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, (Nom, Prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'association, en qualité de :

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et des paiements afférents,
- Certifie exactes et sincères l'ensemble des informations fournies et annexées dans le cadre du dossier de demande de subvention à la ville d'Orly,
- Précise que la subvention, si elle est accordée, doit être versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Le droit aux informations privées par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de la ville d'Orly.

- M'engage à fournir à la ville d'Orly tous les documents complémentaires qui lui paraîtront utiles à l'instruction de la demande de subvention.

Fait le

à

Signature

Pièces à joindre impérativement à votre demande de subvention

- Les statuts de l'association,
- Le récépissé de dépôt en Préfecture,
- L'extrait du Journal Officiel,
- Le procès-verbal de la dernière réunion de l'assemblée générale,
- Le bilan financier et l'état des placements de trésorerie de l'exercice 2020 (le bilan financier 2021 devra impérativement nous être transmis avant le 31 mars 2022),
- Pour les associations ayant bénéficié en 2020 d'une subvention produire un bilan certifié conforme (le bilan 2021 devra impérativement nous être transmis avant le 31 mars 2022),
- Le compte de résultat de l'exercice 2021 ou à défaut 2020,
- Les tarifs 2021 des adhésions et cotisations,
- Un RIB

Informations concernant le dépôt du dossier de subvention (au plus tard le 15/07/2021)

Tout dossier incomplet ne pourra être instruit. Tout retard dans le dépôt du dossier entraîne le rejet de la demande ou un retard d'instruction.

Pour rappel, l'octroi d'une subvention ou son renouvellement n'est pas automatique, il appartient donc à l'association d'en faire la demande sur présentation d'un dossier.

Où déposer votre dossier ?

Le dossier est à **envoyer au centre administratif**

**Service vie associative-Direction de la culture
7 avenue Adrien Raynal 94310 Orly**

**Ou par envoyer par mail à
vieassociativeorly@mairie-orly.fr**